

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTÉ PLENIER

07 novembre 2023 – 14h30

Salle Gabriel Marty

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
A	BIOY	Xavier	X			
A	BLANC	Didier	X			
A	DE GROVE-VALDEYRON	Nathalie	X			Madame Valdeyron est arrivée à 15h21
A	BASSANO	Marie	X			
A	GAUDIN	Hélène		X		
A	GINESTET	Catherine	X			
A	JULLIAN	Nadège		X		
A	NÉLIDOFF	Philippe			X	MARIE BASSANO
A	PELLE	Sébastien	X			
A	POUMAREDE	Matthieu	X			
B	BLIN	Olivier			X	ROMY SUTRA
B	BRUGGEMAN	Maryline	X			
B	CHAZELLE	Alexandre		X		
B	FABRIES-LECEA	Eugénie		X		
B	GROSCLAUDE	Laurent			X	MATTHIEU POUMARÈDE
B	IZAC	Laurent		X		
B	RIEUBERNET	Christelle	X			
B	SUTRA	Romy	X			
B	TORRICELLI-CHRIFI	Sarah		X		
B	VARGAS-MAZAS	Estéban			X	MATTHIEU POUMARÈDE
BIATSS	BERSON	Alexandre	X			
BIATSS	BAUTISTA	Florian		X		
BIATSS	GONALONS	Vanessa	X			

COLLEGE Usagers licence	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
PARLONS CAMPUS	ROLLAND Théo	Titulaire				
	ARIECH Yanis	Suppléant				
	GONZALEZ Astrid	Titulaire				
	PAON Georgia	Suppléante				
	CLERC-ESPOSITO Loris	Titulaire				
	MIRAN Élisabeth	Suppléant				
	MIGAYROU Lou	Titulaire				
	NEVES SIMOES COIMBRA Carla	Suppléante				
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	YETTOU Alya	Titulaire				
	MENARD Maxime	Suppléante				

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	LAFoux Mathieu	Titulaire				
	MARTY Marie	Suppléante				
ÉCHANGE ET COOPÉRATION	CORDELIER Antoine	Titulaire				
	ARAGON Emma	Suppléant				
PARLONS CAMPUS	BARIOLET Léa	Titulaire				
	DJIBO Hairaty	Suppléante				
	TERRIDE Terence	Titulaire				
	BRUNET-LABROUCHE Hugo	Suppléant				

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
Conseil régional Occitanie	SZTULMAN Marc	Titulaire				
	REGOURG Serge	Suppléante				
École des Avocats du Sud- Ouest Midi Pyrénées	CARRÈRE Thierry	Titulaire				
	CHAMAYOU Laurence	Suppléante				
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	ROUILLON VALDIGUIÉ	Titulaire				

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean	Titulaire			X	SÉBASTIEN PELLÉ	14H30
	VIENNE Boris	Suppléant					
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle	Titulaire					
	DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Suppléant			X	XAVIER BIOY	14H30
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	FEIRRERA Chantal	Titulaire					
	RASTOUL Franck	Suppléant					
AIRBUS	GAUDILLERE Pascal	Titulaire					
	TOUSSAINT Marc	Suppléant	X				
Personnalité élue	GRANEL Laurent	Titulaire					

INVITES	NOM	Prénom	Fonction	Présent
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique	X
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique	X
Monsieur	THIOYE	Moussa	Président de section 01	
Monsieur	MOUTON	Stéphane	Président de section 02	
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président de section 03	
Monsieur			Directeur de la FCV2A	
Monsieur	LEROY	Michel	Directeur de la FOAD – Anissa Vallet	
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	Responsable Antenne Montauban	X
Madame	DARIO	Aurélie	RAF FOAD	
Madame	PORCARIO	Stéphanie	Chef de Pôle Licence Droit	X
Madame	PINQUIE	Marie-Pierre	Chef de Pôle Master Droit	X
Monsieur	FERREIRA	Daniela	SG École Européenne du Droit	
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF - SCD	X
Monsieur	ALOS MELERO	José	Directeur des Études et de la Scolarité	
Madame	TISSEYRE	Sandrine	Directrice IEJ – Julien Laurent	
Monsieur	RASS-MASSON	Lukas	Directeur ESL	

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 07/11/2023

Monsieur	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	Directeur E2DSP	
----------	---------------------	------	-----------------	--

## **Le conseil débute à 14h30.**

Il est donné lecture des procurations.

### **1. Actualités**

En premier point, certains d'entre vous ont été destinataires d'un mail émanant de la société Prudencia durant les vacances. C'est une société privée qui fait des cours de soutien qui est animée par deux anciens doctorants et docteurs de notre université qui sont désormais avocats. Depuis quelques mois, ils sollicitent l'université pour obtenir un certain nombre de données diverses et variées. La première demande remonte à un an et elle concernait l'IEJ avec des demandes qui portaient sur les taux de réussite et autres chiffres clé. A cette demande, l'université a apporté une réponse. Aujourd'hui, nous comptabilisons neuf demandes très diverses et variées. Ce qui appelle quelques observations, car depuis la deuxième demande, l'université a cessé de répondre. Les dirigeants de la société Prudencia ont saisi la CADA qui fait actuellement droit à leur demande. Suite aux avis de la CADA, l'université a décidé de ne pas transférer les données et potentiellement, il doit y avoir des procédures en cours devant le tribunal administratif. L'université ne répond pas à ses demandes. La première raison, c'est que ces demandes représentent un travail considérable. La deuxième raison, assez curieusement, c'est qu'ils font la demande au nom de leur société et pas au nom du contribuable. La conférence des doyens, s'est saisie de ce dossier, car depuis plusieurs mois, ils se font remarquer sur les réseaux sociaux notamment avec des attaques constantes et répétées à l'égard de l'Université en général et de notre composante en particulier. La troisième raison, c'est que ces demandes sont mal intentionnées, car comme ils le stipulent dans le courrier, l'objectif, c'est de révéler ce qu'ils pensent pouvoir trouver dans les différents médias. En ce qui concerne la Faculté de droit, le mois prochain, nous aurons un point sur le budget à venir et un point sur le budget précédent. Durant ce point, nous ferons un état des dépenses du doyen et de l'équipe décanale pour les frais de fonctionnement. Le deuxième niveau d'analyse, nous devons nous interroger, car nous avons à faire à deux anciens doctorants qui n'ont pas été recrutés et nous devons nous interroger sur la manière dont nous traitons nos doctorants, docteurs... De la même manière, ils font la même action auprès du CNU.

Nous nous mobilisons pour préparer les trois journées importantes à venir d'accueil de nos étudiants et futurs étudiants. La journée métier aura lieu le 18 janvier prochain et nous allons appeler les enseignants-chercheurs et les étudiants à se mobiliser. Cette journée sera banalisée pour l'ensemble des formations de la Licence et de Master. L'année dernière, grâce à la participation de tous, c'était un succès.

## 2. Point ESL, Mutualisation des Masters Mintec et Cepil (MIEL)

Il existe actuellement deux parcours de masters anglophones portés par l'ESL ; le MINTEC spécialisé en « International and Economic Law » et le CEPIL spécialisé en « International Private Law ». En réalité, les spécialités se chevauchent et un sondage auprès des étudiants montre que leur choix est surtout déterminé par l'existence d'une mobilité obligatoire en CEPIL (à Dundee, Ecosse) alors que pour le MINTEC, les deux années s'effectuent à Toulouse. Ils ont besoin d'être repensés, car il y a un enjeu d'attractivité, mais aussi un enjeu de mieux cibler le public et faire des économies notamment en mutualisant les deux parcours au niveau du M1, pour redéployer en M2.

Il est donc proposé de :

1- Mutualiser la 1ère année des deux parcours anglophones : non seulement cela rendra plus faciles les passerelles entre les deux parcours, mais aussi cela permettra de redistribuer les moyens humains et financiers de manière plus efficaces (tronc commun en M1 ; davantage d'options en M2).

2- Développer les partenariats avec d'autres destinations pour la 2ème année du master : actuellement, des discussions sont en cours avec l'Université de Sarrebruck, plus spécialement le Europa-Institut et avec l'Université de Galway. Depuis le Brexit, le partenariat avec Dundee devient compliqué.

3- Adapter l'intitulé des masters et envisager la création d'un « LL.M. local » dans le prolongement de l'actuel CEPIL pour les étudiants qui ne souhaiteraient/pourraient plus partir en mobilité.

**Ce projet maqueté sera présenté lors du prochain conseil du 05 décembre pour un vote.**

Pour introduire les deux points suivants, Monsieur le doyen précise que dans notre offre générale de Master, il semble manquer aujourd'hui, de la diplomation de préparation à un certain nombre de concours. À l'égard des concurrents, qui existe par ailleurs, les universités se sont engagés à entraîner plus longtemps et à diplômé à des préparations au concours. Globalement, les deux formations présentées aujourd'hui visent à aller dans ce sens-là.

## 3. IEJ : Présentation du Master métier de la justice (M. Antoine Botton)

C'est un projet de Master visant directement la préparation des étudiants à l'examen CRFPA ou au concours ENM. La première année consiste en un tronc commun, fournissant aux futurs candidats une culture juridique constituant le socle de leur préparation. Dans cette perspective, le programme commun comprend toutes les matières fondamentales de droit privé comme de droit public. L'effectif attendu est de 70 étudiants.

La deuxième année consiste essentiellement en une répétition des épreuves à venir, le programme de la formation étant dicté par celui des dites épreuves.

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 07/11/2023

Fondamentalement, la formation vise à faciliter l'intégration professionnelle des étudiants. Au-delà de l'obtention de l'examen ou du concours, une attention toute particulière sera portée à la professionnalisation des enseignements. Pour ce faire, les professionnels partenaires, magistrat ou avocat, participeront activement à la conception et à la mise en œuvre du master. L'examen est en conformité avec les attendus des concours. Il y aura une période de stage qui sera encadrée par les partenaires. Une convention de partenariat sera signée en ce sens.

L'avantage de ce master est de former tout en diplômant. L'idée, c'est de pouvoir sélectionner en amont les bons profils qui vont permettre d'avoir les meilleurs au concours ENM. Ça concerne les étudiants qui ont un souhait de gagner du temps sur leur master et qui veulent se mettre directement dans la perspective des concours. Il y a une volonté de lutter contre l'absentéisme et de consolider les partenariats avec les professionnels qui vont intervenir dans les formations et piloter le diplôme dans un comité de pilotage.

À noter que :

- 1- Le CRFPA sera maintenu et amélioré.
- 2- Le M2 ENM aura pour vocation le remplacement de la prépa ENM.
- 3- Le M2 ENM sera accessible aux étudiants des autres Master validés

**Ce projet maqueté sera présenté lors du prochain conseil du 05 décembre pour un vote.**

#### **4. Présentation double diplôme IEP/Faculté (M. Xavier Bioy)**

Ce projet de double diplôme droit et science sociale du politique est né d'un double constat. Le premier, c'est qu'on a du mal à conserver les bons étudiants avec un certain niveau d'étude et que nous avons peu de candidats pour les concours dans la fonction publique parlementaire, pour les concours européens. L'EPE permet de favoriser les rapprochements et l'idée, c'est de favoriser la collaboration avec les autres composantes pour créer cette formation. L'opportunité de ce diplôme qui est réfléchi depuis un an, aurait pour but de commencer dès Parcoursup, et ainsi capter des très bons dossiers de façon à les garder durant 5 ans, en leur attribuant au final, un diplôme de l'IEP et un master de droit. L'IEP est très demandeur, parce que leur formation est essentiellement publiciste et qu'ils leur manquent du droit privé. La faculté de droit est demandeur une formation science politique. On part de la colonne vertébrale du diplôme de l'IEP et nous rattachons 50% d'enseignement supplémentaire. Le montage est un peu complexe et pas encore mûr. Un groupe de travail essaye de mettre en place ce double diplôme.

L'idée de la progression des études, c'est au départ, deux années intensives de double licence avec un diplôme de l'IEP beaucoup plus lourd. La troisième année, les étudiants ne suivront que les cours assurés par la Faculté de droit au S5. L'IEP, abondera des cours complémentaires sous forme numérique. Les étudiants devront impérativement réaliser une mobilité académique internationale dans une Université à l'étranger en S6, dans le cadre d'une formation juridique à laquelle ils devront candidater. Au terme des trois premières années, pas de diplôme de l'IEP, mais en revanche, nous délivrerons la licence en droit. Les deux dernières années de Master, permettent

aux étudiants d'accéder de façon dérogatoire, à l'un de nos parcours de Master en fonction de leur projet. L'effectif de base est de 20-25 étudiants. L'idéal serait de parvenir à avoir une identification unique de ce double diplôme. Le montage actuel est que chacun délivre son diplôme avec des aménagements pour suivre les deux diplômes. L'idée serait d'obtenir l'accréditation auprès du ministère, d'une mention de master spécifique et ainsi nous serons les seuls en France à proposer ce parcours d'excellence. En termes de soutenabilité, les coûts sont modérés puisque les étudiants sont intégrés dans les cours de droit actuels et à l'identique à l'IEP. Seuls les groupes de langues et de TP spécifiques seront à créer. Cette formation ne peut être proposée qu'aux étudiants ayant réussi le concours de l'IEP. Une dérogation serait possible pour les étudiants ayant obtenu une certaine moyenne au concours même s'ils n'ont pas été reçus. Ce double diplôme va être présenté aux directeurs de Master parce qu'il y a un impact sur un certain nombre de Masters.

## 5. Demandes de financement

**5 – A** Demande de subvention de 1000 € de l'enveloppe du Master 2 Droit de l'environnement vers l'Association des Étudiants en Droit de l'Environnement (AEDE) pour l'organisation d'un voyage d'études qui aura lieu sur 3 jours au mois de février 2024 au Parc national des Calanques. Ce voyage a pour but de compléter leurs connaissances théoriques par une approche pratique et pluridisciplinaire.

**Ce point est adopté à l'unanimité.**

**5 – B** Demande de subvention de 9600€ une partie de l'enveloppe du Master droit des Affaires, parcours secteur financier (700€) et l'autre partie de la faculté de droit vers l'Association du Master Secteur Financier pour deux séjours parisiens qui auront lieu fin janvier et fin mars au cours duquel les étudiants rencontrent un grand nombre d'institutions du secteur financier.

**Ce point est adopté à l'unanimité pour un financement à hauteur de 4800€.**

## 6. Questions diverses

**6 – A** MCC Master 2 mention droit public parcours type droit de l'environnement Il s'agit du double diplôme avec l'université LUISS à Rome. La convention comprend une mobilité qui concerne 5 étudiants qui sont accueillis au sein de notre université et 2 de nos étudiants qui partent en Italie. Le Master 2 mention économie appliquée parcours international est annulé et de fait 3 cours doivent être remplacés.

**Ce point est adopté à l'unanimité.**

**6 - B** Niveau de rémunération de la prise de note

Le montant est fixé à 11€ pour 4h d'aide à la prise de note pour les étudiants en situation de handicap ou empêché.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.**

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 07/11/2023